



Document d'orientation
adopté

XVII^e
CONGRÈS
23, 24 et 25 juin 2014

DOCUMENT D'ORIENTATION

I. SYNDICALISME ET SOCIÉTÉ

A. Les repères explosent sous les coups de la crise du capitalisme

La crise qui sévit depuis 2009, confirmant son caractère systémique, se présente comme une opportunité pour accélérer la remise en cause des acquis et des droits sociaux issus des luttes et conquêtes sociales du passé.

Partout, le patronat fait valoir ses exigences. En France, la loi de sécurisation de l'emploi (retranscription de l'accord national interprofessionnel du 13 janvier 2013) et le pacte de responsabilité prévoyant de nouvelles baisses de cotisations proposées par le gouvernement viennent exaucer les vœux du Medef.

Cette situation profite essentiellement aux plus riches. Pour preuve, en 2013, le monde comptait 15 % de milliardaires en plus.

Si le capitalisme mondial se porte bien pour une infime minorité, à l'inverse, des millions d'êtres humains restent les exclus du système.

En Europe, zone où la croissance est particulièrement faible, « les anciennes puissances industrielles » sont sous la férule des marchés qui exigent un alignement des droits sociaux vers le bas. Partout, la même idéologie qui veut que la « concurrence libre et non faussée », l'anti-inflationnisme et la réduction des déficits priment sur toute autre considération, notamment celle d'ordre social est source d'inspiration des dirigeants. En Espagne, en Grèce, en Italie, en France..., les gouvernements de droite ou socio-libéraux au pouvoir conduisent les mêmes politiques d'austérité.

40 Cités comme un « amortisseur » lors de la crise, les modèles sociaux européens et
41 français sont actuellement mis à mal.

42
43 L'objectif des patrons est le suivant : être plus compétitifs dans l'économie
44 mondialisée. Et pour atteindre leur objectif, ils ont un programme : réduire fortement
45 ce qu'ils appellent le coût du travail et les coûts sociaux ; en clair, réduire la part des
46 salaires et cotisations sociales dans les richesses créées par le travail au profit de la
47 rémunération des rentiers et des actionnaires.

48
49 Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne, a bien cela en tête quand
50 il déclare que « *le modèle social européen est mort* ». Mais comment cet homme qui fut
51 vice-président de Goldman Sachs pour l'Europe — à l'époque où cette banque
52 inondait le système financier européen des pires produits toxiques et aidait le
53 gouvernement grec à falsifier ses comptes publics par des stratagèmes d'ingénierie
54 financière — peut-il prétendre définir la voie à suivre pour l'avenir de l'Europe ?

55
56 Ce sont malheureusement ces politiques qui font qu'aujourd'hui, l'Europe connaît
57 une augmentation alarmante de la pauvreté. Plus de 120 millions d'Européens sont
58 menacés, contre 6 millions en 2009 ; 43 millions de personnes souffrent de
59 malnutrition (*source Croix-rouge*). C'est la « pire crise humanitaire depuis 60 ans »,
60 affirmait même récemment Bekele Geleta, secrétaire général de la fédération des
61 sociétés de la Croix-Rouge.

62
63 Inévitablement, cette situation est propice à faire ressurgir les tentations les plus
64 viles : le nationalisme, la xénophobie... Du « soulèvement » poujadiste au populiste,
65 tout est bon pour désigner l'autre comme coupable de tous les maux, à défaut de
66 s'attaquer aux véritables causes.

67
68 Pour le syndicalisme que défend le SGLCE-CGT, il n'y a pas de fatalité. L'histoire du
69 mouvement syndical nous montre d'ailleurs que les batailles, menées notamment
70 sous l'impulsion d'un syndicalisme de classe porté par la CGT, permettent que le
71 monde du travail ne soit pas apparenté à une jungle.

72
73 En effet, c'est bien le droit du travail, une protection sociale digne de ce nom et un
74 secteur public fort qui restent la meilleure garantie pour les salariés et, plus
75 généralement, pour les citoyens.

76
77 Après avoir tenté de supprimer les juridictions prud'homales en contestant leurs
78 élections, ce gouvernement envisage sérieusement, avec le Medef, de remettre en
79 cause les institutions représentatives du personnel dans les entreprises, à travers la
80 notion de seuil pour constituer un comité d'entreprise ou élire un délégué du
81 personnel.

82
83 Face à l'individualisme et au repli sur soi, nous opposons une société avec plus
84 d'égalité et de solidarité, une société où les travailleurs décideront collectivement des
85 services publics nécessaires à la protection sociale et au bien-être de toutes et tous.

B. Pour un syndicalisme de classe au cœur de la société

Alors même que les gouvernements sont de plus en plus tentés d'intervenir dans la négociation sociale, le syndicat ne peut se contenter de rester un acteur au seul niveau des entreprises, refusant la casse de l'outil industriel et des emplois ou proposant des alternatives aux fermetures d'usines.

Certes, ces combats sont non seulement légitimes et nécessaires ; cependant, il est essentiel que le syndicalisme puisse, au-delà des murs des entreprises, continuer à intervenir et à peser sur les enjeux nationaux. Il est bien dans son rôle lorsqu'il défend les services publics et le système de protection sociale solidaire, dans le domaine de la retraite comme celui de la santé.

Ainsi, lors du dernier congrès, nous revendiquions « une dimension interventionniste dans la vie de la cité, c'est-à-dire dans la politique, et ainsi participer à la transformation de la société » à la construction d'une société libérée de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Pour le SGLCE-CGT, la confédération gagnerait, tant dans son expression publique que dans son activité, à ne pas perdre de vue ces éléments fondamentaux du rapport de classes. Beaucoup d'adhérents s'interrogent sur les appels à des journées d'action qui ne s'inscrivent pas dans une véritable stratégie de lutte capable d'obtenir des résultats et qui font douter de l'efficacité même de l'action.

La CGT doit aider les travailleurs à augmenter la force de leurs mobilisations jusqu'à la hauteur de la violence des attaques patronales pour espérer gagner. Face aux attaques généralisées des patrons, les travailleurs devront généraliser les grèves.

Le SGLCE-CGT réaffirme son rôle d'acteur social engagé. Ses militants continueront à promouvoir une société plus juste, en construisant à tous les niveaux — du local à l'international —, un rapport de forces favorable au monde du travail et pouvant seul créer les conditions de négociations constructives.

II. MUTATIONS PROFESSIONNELLES ET LUTTES DE CLASSES

A. La révolution informationnelle s'accélère

En 2002, l'avenir de la presse, ce devait être les gratuits, les éditeurs des journaux payants s'inquiétant alors et avant tout de la baisse des recettes publicitaires que pouvait générer le dumping de ces nouveaux venus. En 2014, le concept de la gratuité a fait son temps. Les gratuits ont parfois servi à remettre en cause les règles conventionnelles mais n'ont jamais démontré qu'ils étaient un modèle tant sur le plan économique que rédactionnel.

134 Les mutations à l'œuvre dans notre champ professionnel sont nombreuses et
135 considérables, mais tournent toutes autour du même axe : la numérisation des
136 contenus.

137
138 L'avènement des médias numériques bouleverse l'organisation entre tous les secteurs
139 à la fois dans le contenu, le modèle économique et dans l'usage qu'en ont les
140 populations.

141
142 L'introduction du numérique dans le processus de fabrication et l'utilisation qu'en a
143 fait le patronat l'ont profondément modifié et ont considérablement affecté le volume
144 des emplois.

145
146 Nous avons tous vécu, dans tous nos secteurs, ces bouleversements.

147
148 Aujourd'hui, s'impose comme une évidence le fait que la numérisation n'en reste pas
149 aux processus de production mais bouleverse aussi le support traditionnel de
150 l'imprimé.

151
152 En France, pour ne pas nous en tenir à la seule région parisienne, notre « territoire
153 officiel », on écrit et on lit encore beaucoup, mais de moins en moins sur du papier.

154
155 L'affiche, le livre et la presse sont tous impactés, avec des intensités différentes.

156
157 Pour le livre, les liseuses électroniques se développent certes, mais lentement ; et le
158 papier reste hégémonique grâce à son format, à son absence de périodicité et à son
159 confort de lecture. Le danger très présent pour la diffusion du livre est le
160 développement du géant américain Amazon sans que les pouvoirs publics ne jugent
161 utile de fixer la moindre barrière.

162
163 Évidemment, il est très hasardeux de prévoir l'évolution et son rythme.

164
165 Pour la presse, la situation est très différente. Et sa diffusion, toutes formes de presse
166 confondues, connaît une baisse régulière : en 2012, moins 3,76 % par rapport à 2011 ;
167 moins 4,84 % par rapport à 2012.

168
169 La diffusion des quotidiens nationaux, pour le premier trimestre 2014, est en baisse
170 de 2,72 %, en intégrant les chiffres en très forte progression de la diffusion numérique
171 (plus 44 %) !

172
173 Pour la vente au numéro, la baisse est de 11 % ; pour les abonnés postés, elle est de
174 6 %. Seule la diffusion des abonnés portés se maintient difficilement. Cette baisse va
175 vraisemblablement se poursuivre, et la lecture de la presse sur écran va encore
176 progresser. La baisse du pouvoir d'achat et la hausse du prix de vente des quotidiens
177 ne sont évidemment pas des causes à négliger pour comprendre cette situation. Mais
178 cela ne fait que s'ajouter au développement de nouvelles pratiques qui amènent à lire
179 sur d'autres supports que le papier imprimé.

180

181 Cette évolution supprimera-t-elle le papier ? Nous ne le pensons pas. En tout cas, pas
182 dans la prochaine décennie. Pour trois raisons au moins :

- 183 - Le confort de lecture sur papier est indéniable et a toujours rencontré un
184 public, un lectorat fidèle.
- 185 - Les rentrées financières des pages de publicité sont beaucoup plus
186 importantes que celles du Net.
- 187 - La visibilité d'un titre connu sur papier avec son nom, son histoire, sa
188 rédaction font qu'il est notamment cité dans les revues de presse. C'est ce
189 qu'on nomme aujourd'hui sa « marque ».

190
191 Beaucoup de dirigeants des groupes de presse regrettent de ne pouvoir se passer du
192 support papier et des salariés qui y travaillent. Ils font tous les efforts possibles pour
193 développer leur place sur le Net, mais n'ont toujours pas trouvé son « modèle
194 économique ».

195
196 Ce modèle risque d'être difficile à bâtir, heurtant l'usage de la « gratuité » du Net, de
197 la présence des géants capitalistes que sont les fournisseurs d'accès et les moteurs de
198 recherche. En 2013, Google, menacé d'être taxé, s'en sort plutôt bien en signant un
199 accord avec l'État et les éditeurs. Un fonds de « mutation » doté de 60 millions
200 d'euros est créé pour accompagner les éditeurs vers le numérique (pas de quoi
201 entamer le milliard et demi de recettes publicitaires réalisé par an en France). De son
202 côté, le ministère de la Culture augmente les dotations spécifiques. De plus, l'éditeur
203 tributaire de ces géants de l'Internet risque de perdre en indépendance. Réduits à un
204 simple fournisseur de contenu, les éditeurs pourraient faire de Google le seul
205 « éditeur » de la toile.

206
207 Cette révolution de l'information porte aussi sur le contenu et l'approche dans le
208 traitement de l'information. Reflet de l'évolution de la société, cette dernière se
209 transforme en communication pour un citoyen qui a perdu une partie de son sens
210 critique et se transforme en consommateur : il faut répondre à sa demande et vite. Le
211 diktat de l'urgence ne laissant que peu de place à un journalisme d'investigation, les
212 journaux censés apporter un autre regard en prenant le temps de la réflexion sont
213 délaissés au profit du spectaculaire, du people. Ainsi, le fait politique porte plus sur
214 le nombre de croissants consommés rue du cirque que les conséquences d'une loi
215 réorganisant le travail.

216
217 S'il est exact que le volume de la presse papier va diminuer, cette dernière ne
218 disparaîtra pas, et les quantités réalisées nécessiteront encore des imprimeries, des
219 diffuseurs et toutes les opérations techniques indispensables.

220
221 Demain ne verra pas la disparition des tâches techniques, des fonctions
222 professionnelles.

223
224 Le numérique est une industrie bien réelle nécessitant des investissements humains
225 et financiers, à l'inverse de la bulle spéculative Internet des années 1990 à 2005. Les
226 informations ne circulent pas grâce au vent, même si quelquefois elles en sont. Au
227 contraire, il est indispensable de développer de nouveaux moyens de diffusion, de
228 stockage, de tri de ces milliards de données.

229 Le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) est
230 créateur d'emplois.

231
232 Les patrons, financiers et actionnaires qui ne veulent que réaliser toujours plus de
233 profits, y compris dans le domaine de l'information, ont toujours le problème que
234 seul le travail produit les richesses. Dans notre secteur, c'est celui des journalistes,
235 des auteurs et des créateurs, et celui des employés, ouvriers et cadres.

236
237 C'est un secteur bien vivant, et comme l'univers, en expansion.

238
239

240 **B. Les patrons veulent des salariés démunis : ils auront en face** 241 **d'eux le SGLCE-CGT !**

242
243 Pour nos secteurs professionnels, les éditeurs — dont la majeure partie est composée
244 d'industriels fortunés — appliquent les mêmes politiques libérales pour restructurer
245 les entreprises. La feuille de route reprise du programme défini à l'issue des États
246 généraux de la presse est appliquée à la lettre. Désigné comme le responsable de tous
247 les maux, le statut des salariés est une cible de choix.

248

249 Pour les patrons, la baisse des ventes et des recettes publicitaires sont les signes d'une
250 crise ! Dès lors, pas d'autres solutions — des sièges éditoriaux à la distribution en
251 passant par le portage et l'impression — que de mettre en œuvre des plans de
252 réorganisation et des licenciements massifs.

253

254 Mais le départ de nombreux salariés ne satisfait pas pour autant leur appétit. La crise
255 est une opportunité pour faire valoir de nouvelles exigences. Il faut aller le plus loin
256 possible ! Pratiquer la modération salariale, rogner les acquis, dégrader les conditions
257 de travail, sous-qualifier les emplois... Rien n'est épargné ; le droit syndical est même
258 attaqué. Les conventions et accords collectifs sont contournés par le recours à la sous-
259 traitance. C'est particulièrement vrai pour les sièges éditoriaux et la distribution.

260

261 Pour les quatre ans à venir, l'action du SGLCE-CGT vise à la réintégration de la
262 charge de travail pour soutenir l'activité des entreprises et la pérennité de nos
263 emplois.

264

265 Dans ce schéma, quelles autres alternatives pour les salariés ? Au mieux, attendre le
266 prochain plan « social », là où ils sont les mieux organisés ; et pour les moins
267 chanceux, ce pourrait être la procédure au Tribunal de Commerce qui scelle leur sort
268 (Rotos 93, *La Tribune, France-Soir...*).

269

270 Cette spirale dans laquelle veulent nous entraîner les éditeurs donneurs d'ordres
271 dans nos secteurs d'activité peut conduire au renoncement. Ce renoncement, le
272 SGLCE-CGT s'y refuse.

273

274 « Nos chers patrons » n'utilisent pas seulement les difficultés de la diffusion de la
275 presse, dont ils ont une grande part de responsabilité, pour justifier leur politique
276 antisociale, ils tentent d'utiliser les mutations que connaît notre branche. Ils
277 expliquent que la culture du papier — une culture sociale basée sur le respect des
278 femmes et des hommes au travail, avec des accords collectifs, des droits, des us et
279 coutumes — devrait céder la place à la culture du Net, celle des start-up, une culture
280 de l'individualisme, de la rapidité où l'on est pressé et jeté après usage.

281
282 Cette culture est une nouvelle version de la liberté du renard dans le poulailler, c'est-
283 à-dire de la loi du plus fort. Dans le monde du travail, se font alors face des individus
284 isolés, ayant des forces particulièrement disproportionnées.

285
286 C'est pour ces raisons que les patrons ne veulent pas de relations entre salariés des
287 deux mondes. C'est précisément pour cela que nos militants doivent faire sauter les
288 barrières et organiser les rencontres et les convergences.

289
290 Les salariés du Net ont des besoins, des droits, des revendications. Ils doivent
291 pouvoir s'appuyer sur les acquis, sur l'expérience de ceux de la culture du livre, pour
292 faire reconnaître leurs qualifications, leur juste place dans la production.

293
294 Le SGLCE-CGT a pour objectif d'être le syndicat CGT de ces salariés des nouveaux
295 outils de la communication (à l'exception des journalistes), quelle que soit leur place
296 dans le processus de production.

297
298 Mais, dans le même temps, le SGLCE-CGT entend poursuivre son activité dans les
299 secteurs plus traditionnels et tenir toute sa place dans les batailles pour le droit à
300 l'information et la défense du pluralisme.

301
302 Dans ce cadre, le congrès confirme les éléments de la déclaration du syndicat du
303 30 mai 2013 sur les « aides publiques pour le développement de la presse et du
304 pluralisme ». Le SGLCE-CGT a reçu une nouvelle commission ministérielle, vendredi
305 6 juin 2014, dans ses locaux pour lui exposer ses propositions.

306
307 Les aides publiques sont précieuses, elles doivent être versées sur la base de critères
308 correspondant à une mission de service public pour garantir l'expression du
309 pluralisme politique, syndical, associatif et culturel.

310
311 Le SGLCE-CGT, dans le même esprit, est particulièrement attentif à la situation que
312 connaît l'Agence France Presse.

313
314 À l'AFP, la création d'une filiale d'investissements, présentée dans le rapport
315 définitif du député socialiste Michel Françaix, ne présage rien de bon. En effet, pour
316 financer son développement, l'AFP devrait céder son outil technique qu'elle a
317 développé et devrait payer pour l'utiliser. C'est le début d'une externalisation du
318 technique qui constituerait l'abandon d'une part importante de l'indépendance de
319 l'AFP. Le SGLCE s'oppose à cette logique et à l'externalisation des moyens
320 techniques.

322 La diminution du personnel administratif et technique, voulue par la direction et son
323 conseil d'administration, doit cesser. Le SGLCE combattra la vision de la direction de
324 l'AFP qui oppose les catégories les unes aux autres. Le travail des employés et des
325 ouvriers qui participent à la bonne marche de l'agence doit être reconnu à sa juste
326 valeur. L'AFP et l'ensemble de son personnel toutes catégories sont indivisibles.
327
328
329

330 **III. REPÈRES REVENDICATIFS CGT**

331 **A. Le droit au travail doit conforter le Droit du travail**

332 **1. *La charge de travail et l'emploi au cœur de la démarche revendicative*** 333 ***du SGLCE-CGT***

334 Le SGLCE-CGT se bat pour le droit au travail, à un emploi de qualité, dont la
335 qualification est reconnue par un statut de qualité. Un salarié qui doit être
336 couvert par des garanties et une convention collective.

337 Le principe est valable dans tous les secteurs de l'information, de la
338 communication et des industries graphiques, dans les sièges éditoriaux, ateliers
339 de création, ateliers de production et dans les centres et moyens de transport de
340 la distribution de la presse.

341 Les règles s'appliquent, quelle que soit la taille de l'entreprise, qu'elle soit
342 ancienne ou récente, pilier de la profession ou start-up. Toutes les salariées, tous
343 les salariés ont des droits et doivent pouvoir les faire respecter. Le SGLCE-CGT
344 est là pour ça !

345 Cette revendication est d'autant plus légitime que les secteurs de l'imprimerie
346 subissent, du fait de la baisse des volumes, des restructurations (avec ou sans
347 modernisation) des outils de production.

348 Le SGLCE-CGT revendique pour ses adhérents des secteurs traditionnels la
349 possibilité de transfert (sur la base du volontariat), après formation si nécessaire,
350 dans des emplois nouveaux avec le maintien de leurs garanties collectives et de
351 leurs droits individuels.

352 Pendant des décennies, les conventions collectives, les procédés d'impression et
353 la nature des produits imprimés différenciaient le labeur de la presse.
354 L'impression d'un quotidien sur papier journal avec l'urgence de distribution
355 due à l'information chaude relevait de l'entreprise de presse. L'impression de
356 gros tirages sur du papier autre que journal relevait de l'entreprise de labeur.
357
358
359
360
361
362
363
364
365

366 L'évolution dans ce secteur laisse incontestablement apparaître que les
367 imprimeries de presse et du labeur sont en concurrence. Cette pratique asphyxie
368 l'économie des entreprises et pèse sur l'emploi, les statuts et les conditions de
369 travail des salariés. Si nous ne pouvons l'empêcher, il nous faut en tirer le
370 meilleur, tant sur les questions d'emplois, de qualifications que sur les statuts des
371 personnels y travaillant.

372
373 Le SGLCE-CGT a des adhérents dans ces deux secteurs. Il fera tout pour que
374 soient pris en compte leurs intérêts. Il ne peut se contenter d'être spectateur et
375 devra, à chaque fois que nécessaire, interpeller les donneurs d'ordres pour une
376 réponse d'ensemble.

377 Le désengagement des éditeurs, la concentration des sites de production, les
378 concurrences inter-entreprises, le choix du moins-disant social et économique
379 comme critère pour les appels d'offres nationaux ou internationaux sont
380 catastrophiques et appellent des réponses de notre part. Le SGLCE, avec ses
381 adhérents et tous les salariés intéressés par la défense de leurs droits et de leurs
382 intérêts, continuera à se mobiliser contre le dumping social et la fuite des travaux.

383
384 Le dernier exemple en date est *Le Monde*. Selon cette logique, après avoir pendant
385 des années fait croire à la modernisation de son site d'Ivry-sur-Seine, la direction
386 a, au contraire, organisé la dévitalisation de la charge de travail, commençant par
387 éliminer la totalité de ses clients extérieurs et allant jusqu'à décentraliser une
388 partie de sa production en province.

389
390 Après les 92 emplois supprimés en 2004 et les 140 en 2011. La direction propose
391 aujourd'hui deux solutions : une imprimerie *a minima* comptant seulement 50
392 salariés ou sa fermeture pure et simple. Dans les deux cas, *Le Monde* doit investir
393 soit pour renouveler le parc machines de son imprimerie, soit pour financer les
394 moyens techniques dans une imprimerie dédiée à la fabrication du quotidien *Le*
395 *Monde*.

396
397 Cela suppose aussi le rapatriement de la charge de travail et de donner les
398 moyens d'une distribution en adéquation avec les exigences d'un quotidien.

399
400 Le SGLCE-CGT, avec le SIP et le BP-UFICT, a décidé de porter le dossier devant
401 le SPQN parce que l'ensemble des éditeurs est concerné, comme le sont les
402 pouvoirs publics.

403
404 Le cadre coopératif de mutualisation des moyens d'impression que nous
405 revendiquons n'est pas la solution actuellement retenue par les éditeurs.

406
407 Le SGLCE-CGT réaffirme l'impératif de sortir de la logique de concurrence entre
408 centres d'impression, notamment par le renforcement des garanties collectives et
409 de la convention collective des salariés des entreprises de la presse quotidienne
410 nationale.

412 Le SGLCE-CGT exige le rapatriement des travaux réalisés à l'étranger de tous les
413 titres distribués et lus en France. Nous portons avec la même exigence le retour
414 de la fabrication des livres et des publicités destinées à des lecteurs en France. Il y
415 aurait ainsi matière à recréer des milliers d'emplois.

416
417 Aucun des adhérents du SGLCE-CGT ne fera les frais de cette restructuration.

418
419 Notre syndicat, comme il l'a écrit, déclaré et surtout mis en application,
420 n'acceptera aucun départ contraint de la profession.

421
422 Attaché au système de distribution collectif, égalitaire et mutualisé, le SGLCE-
423 CGT estime qu'à l'inverse des politiques menées, le renforcement du cadre
424 coopératif est une priorité. Les projets de mise en commun des moyens, comme
425 les transports, le système d'information et le réseau, ne peuvent donner lieu au
426 dépeçage de la messagerie Presstalis par les plus gros éditeurs.

427
428 C'est pourquoi, nous soutenons la proposition de loi déposée par Marie-George
429 Buffet visant à mettre un terme à la concurrence entre messageries de presse à
430 condition du maintien des statuts des personnels de Presstalis que nous voulons
431 étendre à l'ensemble de la branche.

432 433 434 2. *Formation professionnelle*

435
436 Le rythme des évolutions technologiques et économiques et le taux de salariés
437 privés d'emploi positionnent la formation professionnelle comme un élément
438 structurant de notre activité revendicative, au cœur de la revendication CGT du
439 nouveau statut du travail salarié et de la sécurité sociale professionnelle.

440
441 Alors que la formation professionnelle devrait être un outil à développer en cette
442 période de crise, les dirigeants actuels et leurs complices — État, Medef,
443 syndicats réformistes — ont mis en place une réforme diminuant de plus d'un
444 tiers l'obligation légale en la passant de 1,6 % de la masse salariale à 1 %, voire
445 0,8 % pour les entreprises gérant en interne le financement du nouveau compte
446 personnel de formation.

447
448 Le SGLCE-CGT se retrouve pleinement dans les orientations portées par la
449 délégation CGT lors de ces négociations, en exigeant :

- 450 - plus de droits pour les salariés et leurs représentants en matière de
451 négociation et de construction du plan de formation de l'entreprise.
- 452 - plus de moyens avec une obligation minimum de financement de la
453 formation professionnelle de 3 % de la masse salariale, comme le prévoient
454 plusieurs accords en presse parisienne.

- 456 - la mise en place d'un compte personnel de formation, avec des moyens
457 dédiés suffisants, permettant l'accès à chacun à une formation qualifiante,
458 sur le temps de travail, garantissant *a minima* la progression d'un niveau de
459 qualification au cours de sa vie professionnelle (article L. 6111-1 du Code du
460 Travail).
- 461 - plus de moyens pour le financement du Congé individuel de Formation
462 (0,3 % au lieu du 0,2 % actuel de la masse salariale).

463
464 Le financement de la formation professionnelle est partie intégrante du salaire et
465 doit le rester.

466
467 Le SGLCE-CGT ne laissera pas ses adhérents se faire déposséder impunément du
468 financement de la formation professionnelle, comme du reste du salaire socialisé
469 au prétexte d'une soi-disant baisse du coût du travail.

472 3. *Salaires*

473
474 Le salaire, une question de pouvoir d'achat mais pas seulement ! La CGT
475 revendique de porter le SMIC à 1 700 euros.

476
477 Le financement de la protection sociale en dépend. Et sans les dépenses des
478 ménages, la croissance est atone. Cela n'empêche pas le patronat de prôner la
479 modération et le gouvernement de mener une politique d'austérité budgétaire.

480
481 Récemment dans une interview, le patron du Medef déclarait qu'il ne fallait pas
482 trop s'éloigner de l'indice INSEE comme point de référence pour la revalorisation
483 des salaires.

484
485 Visiblement, son appel ne semble pas avoir été entendu dans son camp. En
486 témoignent les difficultés pour aboutir lors des négociations (presse, labour ou
487 routage).

488
489 Pour le SGLCE-CGT, un salaire pour vivre dignement est une priorité.

490
491 Nous continuerons à mener la bataille pour que les négociations de branche
492 aboutissent à des revalorisations des barèmes conventionnels sur des bases
493 prenant en compte la réalité des dépenses auxquelles doivent faire face les
494 ménages et la perte de pouvoir d'achat. Dans les entreprises, cela doit se traduire
495 par une augmentation des salaires réels.

496
497 En presse, la revendication formulée est de 1,94 % pour 2014.

498
499 Pour le routage, nous réclamons 3 % d'augmentation en 2014 (0,7 % acquis au
500 1^{er} mars ; il reste 2,3 % à obtenir en septembre lors de la revoyure).

502 Pour la convention collective du Routage, nous poursuivons la mobilisation pour
503 obtenir le retour d'acquis perdus au fil des destructions des conventions
504 collectives (Presse-Routage, SNER, MAP) :

- 505 - enfants malades : 5 jours jusqu'aux 14 ans de l'enfant ;
- 506 - absences maladies : 6 jours ;
- 507 - remboursement de 2 franchises médicales par an ;
- 508 - 3 semaines de vacances d'hiver ;
- 509 - premières heures supplémentaires majorées à 33 % ;
- 510 - après un an au Smic, passage automatique du salarié au premier niveau de
511 convention III G ;
- 512 - 1 heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail.

513
514 Nous nous mobilisons contre la baisse des tarifs qui brise les entreprises du
515 secteur et en premier lieu, celles qui appliquent les meilleurs statuts sociaux.
516 Nous sommes vigilants à propos de la délocalisation qui commence : des
517 mailings publicitaires sont confectionnés en Chine et en Espagne, rapatriés pour
518 être timbrés en France.

519
520

521 4. *La reconnaissance de la pénibilité*

522

523 Évoquée en 2002, la question de la pénibilité n'a jamais été réellement prise en
524 compte. Ce n'est qu'à partir de 2011 que les facteurs de pénibilité ont été établis
525 avec une possibilité de départ à la retraite à 60 ans.

526

527 Le compte personnel de prévention pénibilité, qui entrera en vigueur en le
528 1^{er} janvier 2015, instaure une cotisation pour les employeurs. Bien évidemment,
529 ces derniers fustigent la mesure. Pour les salariés, un compte individuel
530 permettra pour une partie des points obtenus d'opter pour une reconversion et
531 pour le reste des points, un aménagement de fin de carrière ou un départ anticipé
532 à la retraite (avec un maximum de 2 ans).

533

534 Si les dernières mesures vont dans le bon sens, elles restent bien insuffisantes
535 notamment au regard de l'espérance de vie entre un ouvrier et un cadre (7 ans de
536 moins pour l'ouvrier).

537

538 Pour le SGLCE-CGT, qui s'est fortement opposé et a combattu en 2010
539 l'allongement de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite pleine et
540 entière, ces dispositions doivent être améliorées. Sur le plan financier, en
541 augmentant la cotisation des entreprises exposant particulièrement les salariés ;
542 et dans le domaine de la prévention, avec la mise en œuvre de véritables plans de
543 prévention des risques.

544

545 La réduction du temps de travail doit être envisagée, notamment la semaine de
546 travail de quatre jours.

547

548 Dans le domaine de la réparation, nous revendiquons, dès 2015, la possibilité
549 d'un départ anticipé avant 60 ans par la bonification des droits au-delà des
550 24 mois maximaux actuellement arrêtés par la loi et la reconnaissance de la
551 pénibilité subie pendant l'itinéraire professionnel.

552
553 Le SGLCE-CGT revendique, pour chaque salarié de notre branche, un départ
554 anticipé à 55 ans et, pour tous, la retraite à 60 ans avec une pension complète.

555 556 **B. Le monde du travail a tous les droits**

557 558 **1. Le droit à la santé...**

559
560 Le système de protection sociale — dont la Sécurité sociale en est le pilier — a
561 permis pendant des décennies de faire évoluer l'espérance de vie en France, la
562 sécurité et la qualité des soins. Ces progrès sociaux considérables ont été
563 possibles parce que notre système repose sur des principes fondamentaux
564 exposés dans l'ordonnance de 1945, notamment l'universalité et la solidarité.

565
566 Or, depuis des années, les attaques répétées ont fragilisé l'édifice dans son
567 ensemble. De ce fait, pour nombre de nos concitoyens, les droits élémentaires ne
568 sont plus accessibles.

569
570 30 % de la population renoncent à des soins. Sur les 3 349 300 privés d'emploi,
571 seulement 2,8 millions perçoivent des indemnités chômage. 3,5 millions de
572 personnes sont sans logement ou mal logées. 8,5 millions de personnes vivent
573 sous le seuil de pauvreté, dont beaucoup de jeunes.

574
575 Face à cette situation, la CGT entend mener une reconquête de la protection
576 sociale. Le SGLCE-CGT partage cet objectif qui suppose pour garantir sa
577 pérennité d'en assurer le financement.

578
579 En effet, les stratégies patronales et les politiques gouvernementales basées sur
580 une logique « d'économies » ne conduisent qu'à organiser le manque de
581 ressources. L'exonération et la baisse des cotisations, alors que la CGT réclame
582 l'élargissement de leur assiette, se traduisent par la diminution, voire la
583 suppression de prestations : l'hôpital public ferme des lits, les chômeurs ne sont
584 plus indemnisés, les pensions des retraités baissent.

585
586 Cette logique de coûts est aux antipodes des besoins de la population. Elle ne
587 peut répondre ni au vieillissement de la population, ni à une politique de santé
588 publique innovante laissant une place importante à la prévention.

589
590 Le SGLCE-CGT continuera à mener les luttes à tous les niveaux pour la défense
591 d'un système de protection sociale, facteur de progrès, et garantissant toutes les
592 solidarités. Il participe aux luttes pour le maintien des structures de santé à Paris
593 et en région parisienne, notamment l'Hôtel Dieu, la maternité des Lilas, celle des
594 Bleuets.

596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643

Le SGLCE-CGT revendique l'accès gratuit aux soins et à l'interruption volontaire de grossesse.

2. *Et tous les autres*

Le SGLCE-CGT considère le droit à la Culture, au sport, à la découverte et aux voyages comme l'un de ses axes revendicatifs essentiels. Un responsable du bureau syndical aura pour responsabilité de coordonner nos moyens et notamment les comités d'entreprise pour mettre en œuvre cet objectif.

Le SGLCE-CGT deviendra adhérent de l'association de la région Île-de-France CGT « Enpartance » et incitera les élus des comités d'entreprise à faire de même.

Il regrette la situation de blocage du fonctionnement normal et démocratique du Patronage du Livre parisien (PLP).

Le SGLCE-CGT, sous la responsabilité de son secrétaire général, portera une meilleure attention aux initiatives internationales, en veillant à participer à celles initiées par le syndicalisme européen (comme le Conseil économique et social) et à renouer les liens de solidarité et de coopération qui se sont distendus avec les organisations et les syndicats amis.

Le syndicat participera, jusqu'à sa libération, à la campagne de soutien de Mumia Abu Jamal et demande la liberté pour les journalistes et prisonniers politiques.

Le SGLCE-CGT s'inscrit dans les combats contre l'exclusion, la stigmatisation des différences, l'extrême droite et toutes les formes de racisme.

IV. LE SYNDICAT AFFÛTÉ POUR RELEVER LES DÉFIS

A. Plus uni, plus mobile

Le syndicalisme de lutte et de rassemblement que nous revendiquons depuis toujours se heurte à plusieurs problématiques que nous avons déjà mises en évidence lors de nos précédents congrès :

- La force des attaques d'un capitalisme devant lequel les gouvernements ont reculé depuis plus de trente ans.
- La mise en concurrence des salariés, des sièges éditoriaux à la distribution, en passant par la fabrication. Le management accentuant l'individualisation, la menace du chômage, l'emploi précaire, le chantage à la perte de clients et/ou d'investisseurs sont autant d'instruments de cette mise en concurrence.

- 644 - La question du nombre d'adhérents, primordiale si l'on veut que nos
645 propositions soient entendues et prises en compte, le renforcement syndical
646 devenant une priorité.
647
648 - Le mode de fonctionnement intégrant nos diversités : notamment l'articulation
649 entreprises / catégories / secteurs professionnels et collectifs / syndicat
650 régional et les relations avec les autres syndicats CGT.
651

652 Dans ce contexte, nos revendications peuvent apparaître inaccessibles, voire
653 démesurées.
654

655 **1. Renforcer l'unité des salariés, l'unité du syndicat**

656 Notre fonctionnement vise à renforcer l'unité et à s'adapter aux besoins des
657 salariés.
658

659 Dans nos fonctionnements qui ont permis d'allier luttes et propositions, on peut
660 citer la mobilisation à l'échelle du groupe Presstalis impliquant les salariés des
661 centres de Presstalis, de la SAD et des dépôts Soprocom contre le plan de
662 liquidation.
663

664 Si la capacité du SGLCE-CGT à fédérer les salariés n'est pas à démontrer, il n'en
665 reste pas moins que ces derniers temps, nous avons plus été en réaction qu'à
666 l'initiative. Dans la majorité des situations, c'est bien le patronat qui a fixé
667 l'agenda.
668

669 La négociation sur les salaires 2014 en presse quotidienne nationale montre
670 combien nos diversités peuvent être sources de difficultés, même si, au final, c'est
671 l'action des seuls militants et adhérents du SGLCE-CGT qui a permis d'aboutir à
672 une première revalorisation.
673

674 Forts de l'actualité de la période passée, il apparaît essentiel que nous prenions
675 l'initiative plutôt que de subir l'agenda patronal. Garder la cohérence de la
676 branche en labeur comme en presse, c'est lutter contre le morcellement sectoriel,
677 le repli catégoriel à l'entreprise.
678

679 Pour le SGLCE-CGT, il s'agit d'imposer nos thèmes, en reprenant le
680 schéma « revendiquer ensemble, agir ensemble ! ».
681

682 Lors des deux précédents congrès, c'est avec une volonté affirmée du « tous
683 ensemble » que nous avons fait évoluer les structures de notre syndicat. Alors
684 que d'autres, notamment la Filpac, prônaient la création de syndicats sectoriels
685 ou de filières (sièges éditoriaux, impression, distribution), le SGLCE-CGT a choisi
686 une autre voie.
687
688

2. *Un syndicat qui s'adapte aux besoins des syndiqués*

Notre choix s'est porté sur un mode de fonctionnement syndical basé sur le rassemblement de nos forces, laissant, d'une part, une place plus grande à la section d'entreprise dans la proposition et l'élaboration des revendications et en consolidant, d'autre part, notre caractère professionnel en créant, lors de notre XIV^e Congrès, en 2006, des secteurs professionnels et des collectifs qui sont des lieux de débats de coordination et d'action. Ils sont propices à un fonctionnement démocratique ouvert sur l'extérieur, tout en restant à un niveau pertinent pour appréhender les problématiques professionnelles. Les rôles des secteurs et des collectifs avaient été ainsi définis lors du XVI^e Congrès :

- proposer à la commission exécutive des axes de développement en matière de syndicalisation ;
- examiner régulièrement l'évolution des entreprises et des technologies ; travailler à la mise en place de moyens d'adaptation, aussi bien en termes professionnels que sociaux ;
- étudier les rapports des entreprises produits par les sections syndicales d'entreprise (structurations et changements opérés par l'entreprise, emplois, statuts, développement potentiel des activités et charges de travail, revendications) ;
- construire un premier palier de revendications collectives ;
- faire des recommandations à la commission exécutive.

Aujourd'hui, nos expériences et pratiques des secteurs, l'évolution du salariat et des catégories socio-professionnelles auxquelles nous nous adressons, les problématiques que nous avons rencontrées nous amènent à constater que le schéma est bon mais que nous ne l'avons pas utilisé pleinement.

Les discussions de ces derniers mois permettent de donner un nouvel élan à notre organisation avec pour objectifs :

- de dynamiser le rôle de structure régionale à partir des attentes de nos adhérents ;
- d'assurer une meilleure coordination de nos actions sur tous les plans : entreprises, secteurs, syndicat ;
- de conserver toute notre vie démocratique sans scléroser notre fonctionnement, ni entamer l'unité du syndicat ;
- de valoriser l'attractivité du syndicat en assurant un renouvellement des responsables et un développement du nombre d'adhérents.

Si nous confirmons l'organisation en trois secteurs avec des collectifs, des améliorations devront être apportées, comme :

- la mise en place effective des conseils syndicaux au sein des secteurs et collectifs transversaux ;

- 732 - la création de collectifs de travail au sein d'un secteur répondant à des
733 besoins nouveaux. Regroupant des salariés d'entreprise relevant d'un même
734 périmètre identifié (conventionnel, activité...), le collectif de travail sera alors
735 placé sous la responsabilité d'au moins un secrétaire du secteur.
736

737 Il existe déjà un collectif de travail routage au sein du secteur fabrication qui a
738 obtenu de bons résultats et qui nous incite à en envisager d'autres, comme le
739 portage, la publicité...
740
741

742 **B. Les adhérents au cœur du syndicat, mieux formés, mieux** 743 **informés, plus nombreux**

744 **1. La formation syndicale : une richesse**

745 La formation a toujours été un enjeu pour le mouvement syndical. Depuis
746 toujours, la CGT s'est engagée dans la formation de ses militants et de ses
747 adhérents. Elle s'investit également pour lutter contre l'illettrisme.
748
749

750 Aujourd'hui, la société, le salariat évoluent, les informations et leurs sources se
751 multiplient, le discours se complexifie pour mieux éluder les réalités. Dans ce
752 contexte, il est nécessaire d'y voir plus clair.
753
754

755 Pour le SGLCE-CGT, « comprendre pour agir » est un gage d'efficacité pour faire
756 vivre un syndicalisme de lutte et de propositions. Pour faire respecter le droit du
757 travail, la convention collective, les accords d'entreprise, transformer la
758 revendication en action collective, il est primordial que chaque adhérent, chaque
759 militant puisse accéder à des formations lui permettant d'appréhender son
760 environnement, son rôle.
761

762 Le congrès du SGLCE-CGT considère que la formation syndicale et le
763 renforcement en nombre d'adhérents de ses bases vont de pair. Les délégués
764 présents s'engagent à promouvoir dans leur entreprise l'accès à la formation
765 pour tous.
766

767 Le syndicat a la chance de posséder un bon journal, le *Livre parisien*, à la parution
768 régulière. Il veillera à sa réalisation et à son développement.
769

770 De même, le SGLCE-CGT continuera de mettre son site Internet à disposition des
771 sections syndicales et d'être un relai pour la diffusion d'informations et de
772 connaissances.
773

774 L'intervention du syndicat et de ses militants sur les réseaux sociaux est
775 également encouragée pour faire connaître les voix de la CGT, notamment à la
776 nouvelle génération.
777

2. *Le SGLCE-CGT en développement : la syndicalisation*

Pour un syndicat, le nombre d'adhérents est un élément essentiel dans les rapports de forces.

Depuis la loi du 20 août 2008 portant sur la représentativité, un syndicat peut être, au-delà des suffrages obtenus lors des élections professionnelles, amené à faire état de ses effectifs adhérents pour prouver sa représentativité.

Si le nombre d'adhérents est un critère pour la loi, pour notre syndicat, c'est un enjeu crucial. En développant l'adhésion, nous continuerons à assurer notre indépendance financière et politique indispensable au syndicalisme de lutte que nous revendiquons.

Comme nous l'avons vu, l'évolution de nos secteurs d'activité et donc du salariat nous conduit à nous interroger sur la stratégie de renforcement et de développement de nos bases.

Les restructurations, les filialisations, le recours à la sous-traitance ont bouleversé les champs conventionnels historiques.

En 2014, à chaque lieu de travail ne correspond plus une convention unique. C'est le cas dans les sièges éditoriaux où cohabitent des salariés relevant de conventions différentes (presse parisienne, publicité, édition, presse spécialisée...).

De la même manière, l'introduction de nouvelles technologies, le développement du numérique, le recours à la sous-traitance sont pour le patronat autant de moyens de contourner les accords collectifs. C'est le cas notamment pour des secteurs, tels que la maintenance, le hors presse et la distribution.

Le SGLCE-CGT estime de sa responsabilité de s'adresser à tous ces salariés, peu important leur statut et le champ conventionnel dont ils dépendent. Le rassemblement doit être notre moteur pour proposer une réponse CGT à des salariés dépendant des mêmes donneurs d'ordres.

C'est bien en mettant un terme à la concurrence entre salariés que tente d'installer le patronat que nous conforterons et élargirons les garanties et droits collectifs de tout un ensemble de salariés relevant d'un même secteur professionnel, qu'il s'agisse de grands groupes, de PME ou de TPE.

Le SGLCE-CGT considère que sa structure régionale et professionnelle permet de mobiliser l'ensemble de ses forces syndicales pour mettre en œuvre une dynamique de syndicalisation. Pour ce faire, est actée la création d'un collectif de travail animé par le secrétaire au renforcement. Il s'appuiera sur les propositions des secteurs et les militants des entreprises avec l'objectif de parvenir à un renouvellement et un développement en nombre d'adhérents.

826

827

828

* * *

829

830

Le SGLCE-CGT, dans un contexte d'affrontement avec le patronat, fait le choix d'un syndicalisme de résistance, de conquêtes et de rassemblement.

831

832

833

Il est disponible pour travailler avec d'autres sur ces bases. Il est avant tout à la disposition des salariés, du monde du travail dans son ensemble, pour faire aboutir leurs revendications et participer à la construction d'un monde plus juste.

834

835